

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature de la convention

Appel à projets Grandir en milieu rural 2022- Mobilité-Numérique

Ce mardi 14 février, Régis MARRIAT, président de l'échelon local Lomagne Armagnac représentant Laurence D'ALDÉGUIER, présidente de la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud et Xavier BALLENGHIEN, président de la Lomagne Gersoise, lauréate de l'appel à projets « Grandir en milieu rural Numérique et Mobilité » ont signé la convention d'engagement précisant les modalités du déploiement du projet de fablab mobile porté par la communauté de communes dans le cadre de sa nouvelle compétence « Soutien à la parentalité ».

La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole a lancé un appel à projets intitulé « Grandir en milieu rural », pour soutenir le développement et l'amélioration des services et structures destinés aux familles agricoles ou rurales. En 2022, l'axe proposé était « la mobilité et le numérique ».

La Lomagne Gersoise a présenté un projet dans le cadre du soutien à la parentalité et proposé de développer une nouvelle activité à destination des familles du territoire en itinérance et au plus près de leur lieu de vie : un fablab (laboratoire de fabrication) mobile.

Ce lieu de découverte, d'expérimentation et de partage où chacun peut venir imaginer, fabriquer, réparer, personnaliser un objet en utilisant des équipements numériques innovants aura pour objectifs de :

- Réduire la fracture numérique en allant vers les familles pour leur permettre de découvrir et d'utiliser des outils numériques
- Mettre la famille au centre du projet pour lui donner sa place dans le territoire
- Accompagner les femmes et les jeunes femmes vers la pratique d'outils numériques
- Valoriser les compétences parentales
- Valoriser la place de l'enfant ou du jeune dans le territoire
- Intégrer le fablab mobile dans le territoire
- Diffuser et adapter l'offre communautaire en matière d'accès au numérique au plus près des populations
- Diffuser l'offre communautaire en matière de services au soutien à la parentalité au plus près des populations et avec un accès équitable sur tout le territoire.

Cette activité sera ouverte à tous à proximité des lieux de vie des publics. Le partage d'expériences communes contribuera à développer les liens intra et inter familiaux et à favoriser une mixité sociale.

Des agents sillonneront le territoire communautaire avec un véhicule transportant des équipements faciles à prendre en main et robustes tels que découpeuse laser, imprimantes 3D, brodeuse... pilotés par ordinateur et s'installeront dans les salles communales ou bâtiments communautaires des villages. Ces agents, formés à l'utilisation des machines, à la médiation numérique et au soutien à la parentalité proposeront un programme d'animations. Il sera réfléchi en amont avec les partenaires du territoire en fonction des besoins des familles, parents, enfants et jeunes et en lien avec les événements pour favoriser l'attractivité de ce service et inciter les familles à l'utiliser.

Ce projet d'un montant total de près de 90 000 € bénéficiera d'un financement de 70% de la MSA sans lequel il ne pourrait pas être mis en œuvre.

La Lomagne Gersoise a également sollicité une participation de l'Etat via les dotations DETR/DSIL pour l'achat du véhicule électrique.

L'objectif est de pouvoir démarrer les premiers ateliers en fin d'année 2023.

Enfin, l'État participe pleinement à cet ensemble d'efforts dans la lutte contre la fracture numérique (rappelons que 13 millions de personnes en France sont éloignées du numérique (chiffres ANCT 2021) avec le déploiement de conseillers numériques présents via le dispositif France Service (4000 recrutements de postes financés à 100% par l'Etat sur 2 ans).

Madame Véronique MOREAU, sous-préfète de l'arrondissement de Condom, s'est excusée de ne pouvoir participer à cette rencontre.



Etienne DUCONGÉ, sous-directeur de la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud, Régis MARRIAT, président de l'échelon local Lomagne Armagnac de la MSA, Xavier BALENGHIEN, président de la Lomagne Gersoise et Valérie MANISSOL, vice-présidente aux services aux populations.